



Service Communication
MR/no/CP1704

Le 27 mars 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VILLE AMIE DES ENFANTS



Qu'est-ce que Ville amie des enfants ?

"Une Ville amie des enfants, partenaire de l'UNICEF, est une collectivité qui se caractérise par la qualité de ses actions et de ses initiatives en direction des 0-18 ans. Elle place l'innovation sociale au cœur de sa politique Petite enfance, Enfance et Jeunesse et met en œuvre les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par la France le 26 janvier 1990". (Source : UNICEF)

Label attribué à Vitré

Ce label est attribué pour le temps de mandat municipal, donc jusqu'à 2020 puis la candidature est à renouveler. Le label a pour but de valoriser les actions mises en place dans une ville pour les enfants et d'offrir un support pour développer ces actions (des bénévoles UNICEF, des aides de financements, des outils de communication UNICEF, etc).

Projets Ville amie des enfants sur Vitré

La Ville a souhaité axer ses actions autour du handicap pour les deux premières années du label. Pour cela, une séance de cinéma ouverte à tout public enfant et adaptée pour les différentes formes de handicap a été proposée avec le film "Iqbal, l'enfant qui n'avait pas peur". Des TAP de sensibilisation au handicap sont mis en place.

Quant au festival Don Jigi Fest, depuis 2016 il est rendu accessible avec la participation de l'association Quest'handi (renouvelé en 2017).

CONTACT

Service Éducation, Salomé POLLYN, 02 99 75 54 08